



## 1. INTITULE DE LA QUALIFICATION PROFESSIONNELLE (HU)

31-811-04 Vendéglátó eladó

## 2. TRADUCTION DE L'INTITULE DE LA QUALIFICATION PROFESSIONNELLE (FR)

Vendeur(euse) en restauration

(LA TRADUCTION DE L'INTITULE EST DONNEE A TITRE D'INFORMATION)

## 3. EMPLOIS ACCESSIBLES PAR LE DETENTEUR DU CERTIFICAT

**Le spécialiste peut assurer les activités suivantes:**

- préparer des plats pour petit-déjeuner, collation, des plats pour la restauration rapide, pour la cuisine froide et des salades, rationner, doser à manger sur place ou à emporter;
- manipuler professionnellement la cuisson et les appareils relatifs à la vente;
- respecter les consignes d'hygiène, les normes en matière de sécurité alimentaire, de protection sur le lieu de travail, de protection contre l'incendie et de protection de l'environnement dans le cadre de son activité de production et de vente;
- assurer le service au comptoir et à table au buffet, en restauration rapide, en pâtisserie et dans des cafés;
- préparer, faire payer des reçus, factures;
- faire le compte du revenu quotidien, mesurer la quantité des boissons alcooliques consommées;
- mettre en service et mettre hors service les appareils;
- exécuter les tâches liées à l'ouverture et à la fermeture de l'unité de restauration;
- exécuter les opérations finales des confiseries, réassortir le congélateur;
- respecter les exigences de protection du consommateur.

## 4. EMPLOIS ACCESSIBLES PAR LE DETENTEUR DU CERTIFICAT

5133 Barman

9235 Vendeur(euse) en restauration rapide

### (\*) Note explicative:

Ce document vise à compléter l'information figurant sur le certificat. Le supplément descriptif du certificat n'a aucune valeur légale. Le format adopté est conforme aux documents suivants :

"93/C 49/01 of 3 December 1992 on the transparency of qualifications" (résolution 93/C 49/01 du Conseil, du 3 décembre 1992, concernant la transparence des qualifications), "Council Resolution 96/C 224/04 of 15 July 1996 on the transparency of vocational training certificates" (résolution 96/C 224/04 du Conseil, du 15 juillet 1996, sur la transparence des certificats de formation professionnelle), "Recommendation 2001/613/EC of the European Parliament and of the Council of 10 July 2001 on mobility within the Community for students, persons undergoing training, volunteers, teachers and trainers" (recommandation 2001/613/CE du Parlement européen et du Conseil, du 10 juillet 2001, relative à la mobilité dans la communauté des étudiants, des personnes en formation, des volontaires, des enseignants et des formateurs)

Pour toute information complémentaire sur la transparence, consultez le site <http://europass.cedefop.eu.int/htm/>

©European Communities 2002 ©

## 5. BASE OFFICIELLE DU CERTIFICAT

<p><b>Nom et statut de l'organisme délivrant le certificat</b></p>	<p><b>Nom et statut de l'autorité nationale responsable de la reconnaissance du certificat</b></p> <p>Ministere des Affaires Economiques Nationales</p>												
<p><b>Niveau du certificat (national ou international)</b></p> <p><b>Niveau de la qualification professionnelle selon la Liste Nationale des Formations (OKJ):</b></p> <p>31 Qualification professionnelle partielle du premier cycle de l'enseignement secondaire, basée sur soit l'achèvement du cycle de scolarité primaire, soit sur les éléments de connaissance de saisie de théorie et de pratique, définis dans l'exigence professionnelle et d'examen (ci-après : compétence de saisie), et pouvant être obtenue soit dans le cadre d'une formation professionnelle non formelle, soit dans le cadre du premier cycle de l'enseignement secondaire spécialisé, soit dans le cadre du programme « HÍD II ».</p> <p><b>Code ISCED2011:</b></p> <p>3</p> <p><b>Niveau du CNCP de la Hongrie:</b> 3</p> <p><b>Niveau du CEC:</b> 3</p>	<p><b>Echelle de notation/Exigences aux examens</b></p> <p>Echelle pentatonique: 5 très bien 4 bien 3 moyen 2 passable 1 insuffisant</p>												
<p><b>Mention de série du certificat:</b> PT K</p> <p>son numéro d'ordre: 123456</p> <p><b>Date de délivrance du certificat:</b> 2021.07.21</p>	<p><b>Résultats aux épreuves et leur pourcentage dans la note complexe.</b></p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 25%;">Épreuve orale</td> <td style="width: 45%;">Missions du vendeur / de la vendeuse en restauration</td> <td style="width: 10%; text-align: center;">5</td> <td style="width: 20%; text-align: center;">20.00</td> </tr> <tr> <td>Épreuve pratique</td> <td>Épreuve de production et de vente</td> <td style="text-align: center;">5</td> <td style="text-align: center;">80.00</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Résultat obtenu à l'examen professionnel complexe exprimé en note</td> <td style="text-align: center;">5</td> <td></td> </tr> </table>	Épreuve orale	Missions du vendeur / de la vendeuse en restauration	5	20.00	Épreuve pratique	Épreuve de production et de vente	5	80.00	Résultat obtenu à l'examen professionnel complexe exprimé en note		5	
Épreuve orale	Missions du vendeur / de la vendeuse en restauration	5	20.00										
Épreuve pratique	Épreuve de production et de vente	5	80.00										
Résultat obtenu à l'examen professionnel complexe exprimé en note		5											
<p><b>Accès au niveau d'éducation/formation suivant</b></p> <p>A l'enseignement secondaire</p>	<p><b>Accords internationaux</b></p>												
<p><b>Autres informations relatives au processus de la formation professionnelle</b></p>													
<p><b>Base légale</b></p> <p>Loi CLXXXVII de 2011 sur la qualification professionnelle Exigence professionnelle et d'examen établie dans l'Arrêté n° 29/2016 (VIII. 26.) du Ministère de l'Économie nationale.</p>													

## 6. MODES D'ACCES OFFICIELLEMENT RECONNUS POUR OBTENIR LE CERTIFICAT

Description de l'enseignement théorique et pratique professionnels	Part du volume total du programme complet %	Durée (heures/semaines/mois/années)
Ecole/centre de formation	Théorie: 30 % Pratique: 70 %	
Environnement professionnel		
Formation antérieure validée		
Durée totale de la formation		360 heures
<b>Niveau d'entrée requis:</b> - Formation scolaire de base  <b>Modules d'exigences professionnelles:</b> 11518-16 Connaissances en alimentation 11519-16 Connaissances de base en sécurité alimentaire 11520-16 Commerce en restauration  Ce supplément descriptif du certificat a été établi sur la base du guide de remplissage publié sur les sites du Centre national de référence et du Centre national Europass. <b>Centre national de référence– NSZFH – <a href="http://nrk.nive.hu">http://nrk.nive.hu</a></b>		
Chef de l'organisateur d'examen: Date de délivrance: 2021.07.21		<b>CACHET</b>